



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'environnement OFEV

Electrosmog: Au chevet des personnes électrosensibles

Un réseau de médecins et de spécialistes prodigue conseils et assistance aux personnes souffrant d'hypersensibilité électromagnétique.



Electrosmog

Les champs électromagnétiques (CEM) peuvent-ils causer des troubles du sommeil, des maux de tête, des baisses de concentration et des maladies cardiovasculaires? D'aucuns en sont convaincus, car ils réagissent aux natsels, aux téléphones sans fil et aux ondes informatiques. Ou se sentent chroniquement malades depuis qu'une antenne de téléphonie mobile ou une ligne à haute tension a été installée près de chez eux.

Dans une enquête représentative menée par l'OFEV en 2004, 5% de la population suisse déclare souffrir de l'électrosmog. Certains des sondés se sentent même vraiment malades. Mais lorsqu'ils accusent les champs électromagnétiques, ils ne sont généralement pas pris au sérieux. Des personnes se décrivant comme électrosensibles n'étaient pas à même de reconnaître avec certitude la présence d'un champ généré aléatoirement lors d'essais contrôlés en laboratoire. C'est ce que révèle un rapport de synthèse récemment publié par l'OFEV. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne considère donc pas que les champs électromagnétiques puissent être à l'origine des malaises ressentis. Des récits anecdotiques sur des troubles de la santé qui se seraient manifestés avant même la mise en service d'une installation nouvellement construite viennent renforcer cette position. Avons-nous donc affaire à des malades imaginaires?

Respecter les personnes sensibles. «Attribuer des problèmes psychiques aux patients concernés n'est pas une solution. Il faut leur offrir de l'aide, même si les craintes jouent aussi un rôle», explique Peter Straehl, responsable du domaine à l'OFEV. Il renvoie à la base légale: conformément à la loi sur la protection de l'environnement (LPE), les personnes particulièrement sensibles - enfants, malades, personnes âgées et femmes enceintes, par exemple - ont droit à une protection appropriée. On ignore encore s'il existe de façon avérée des gens réagissant plus

fortement que d'autres aux champs électromagnétiques. C'est pourquoi, dans l'état actuel des connaissances, il serait prématuré d'y répondre par la négative.

Le Conseil fédéral n'a donc pas pu s'appuyer sur les expériences d'un groupe hypersensible pour définir les valeurs limites d'immission des champs électromagnétiques. Mais à titre préventif, il convient d'utiliser les possibilités techniques pour maintenir au plus bas une exposition prolongée. C'est pourquoi le gouvernement a édicté des valeurs limites de l'installation qui sont nettement inférieures aux valeurs limites d'immission et doivent être respectées partout où des gens séjournent régulièrement durant une période prolongée - habitations, bureaux et places de jeux. «Cependant, tant que les causes des troubles dont se plaignent les intéressés n'auront pas été clarifiées, nous ne saurons pas si la protection de tous est vraiment garantie», explique Peter Straehl.

Des médecins se mettent en réseau. Même si de nombreuses questions restent sans réponse scientifique, les personnes concernées bénéficient déjà d'un soutien. Le réseau de conseil en médecine environnementale mis en place entre 2008 et 2010 par l'association Médecins en faveur de l'environnement (MfE) dans le cadre d'un projet pilote existe toujours. Quiconque se croit sensible à des problèmes environnementaux tels que la présence de polluants dans son appartement ou de champs électromagnétiques dans les environs peut s'adresser à un service conseil géré par la doctoresse Edith Steiner. Si une analyse médico-environnementale plus poussée est nécessaire, les patients peuvent faire appel à d'autres médecins du réseau qui se consacrent également à ces questions dans leurs cabinets. Le diagnostic est établi selon des normes spécifiques prenant en compte des facteurs physiques, psychiques et environnementaux.

Il est également possible de demander des investigations à domicile ou de faire mesurer les polluants ou les CEM. Durant la phase pilote, l'OFEV a aidé les MfE à organiser une collaboration interdisciplinaire avec des spécialistes expérimentés dans le domaine des mesures. Une procédure homogène de mesure, de documentation et d'évaluation a été élaborée pour leur intervention dans le projet.

Accumulation de facteurs. La phase pilote devait montrer si cette procédure répondait à un besoin, si elle était réalisable et utile. Une étude scientifique d'accompagnement est arrivée à la conclusion que les personnes recherchant un conseil médical endurent des souffrances graves depuis plusieurs années déjà. Selon les médecins et les spécialistes chargés des mesures, ces souffrances n'ont pas de cause précise mais résultent d'une accumulation de facteurs. Cependant, l'influence des champs électromagnétiques est tout à fait plausible chez une partie des patients, les mesures ayant révélé des charges supérieures à la moyenne.

Les MfE poursuivent l'exploitation de leur service conseil. Une offre que l'OFEV apprécie pour deux raisons: «D'abord, ce réseau permet aux gens qui se sentent insuffisamment protégés par les mesures légales de recevoir un conseil compétent et objectif, voire de suivre une thérapie», explique Peter Straehl. «Par ailleurs, grâce à ce réseau, nous finirons peut-être par acquérir une connaissance empirique objective des causes de l'hypersensibilité électromagnétique, qui puisse servir de base au développement de la stratégie de protection.»

Beatrix Mühlethaler

«Très heureux d'être pris au sérieux»

On peut aider les personnes électrosensibles en accordant crédit à leurs doléances, estime la doctoresse Edith Steiner, qui gère le service conseil des Médecins en faveur de l'environnement (MfE).



doctoresse Edith

environnement: Comment les patients qui soupçonnent les champs électromagnétiques (CEM) d'être à l'origine de leurs problèmes de santé expliquent-ils leur impression?

Edith Steiner: Ils l'expliquent par des observations. Par exemple, ils ont tout à coup des troubles du sommeil, réfléchissent aux causes possibles et se disent: ma vie n'a pas changé, sauf qu'une antenne a été construite dans mon entourage ou qu'un nouveau voisin utilise les réseaux informatiques sans fil (WLAN). J'ai reçu plusieurs messages de personnes qui ont réussi à se soigner elles-mêmes. Elles vont bien depuis qu'elles ont déménagé ou

Steiner que leur voisin a débranché son téléphone sans fil. Mais beaucoup de patients ont eu des problèmes plus sérieux, par exemple parce que la source des émissions n'a pas pu être éliminée et que leurs maux sont devenus chroniques.

Lors de tests en laboratoire, des personnes ont été exposées temporairement à l'électrosmog. Aucune n'a remarqué à quel moment la source était allumée.

L'électrosmog est un facteur de stress pour l'organisme. Ses effets varient selon les individus; il peut se manifester par exemple par des troubles prononcés au quotidien. Du point de vue médical, je ne pense donc pas qu'il s'agisse d'effets à court terme, mais que le système subit une modification lente et continue. C'est pourquoi, plutôt que ces tests d'exposition de courte durée effectués à des fins statistiques, il faudrait réaliser des études de cas avec des patients chez lesquels les champs électromagnétiques jouent manifestement un rôle: que se passe-t-il lorsque ces personnes ne sont plus exposées aux CEM durant un certain temps ou y sont au contraire exposées en permanence?

Les analyses menées jusqu'ici ne permettent donc pas de déduire que l'électrosensibilité n'existe pas?

La sensibilité électromagnétique repose toujours sur une perception subjective que l'on ne devrait pas mettre en doute. Comme dans tout examen des symptômes, le médecin doit identifier les différents facteurs déclencheurs. L'analyse médico-environnementale tient compte d'éléments médicaux, psycho sociaux et environnementaux. Elle repose principalement sur le relevé détaillé du dossier médical, les inscriptions dans le journal personnel, les agendas de sommeil et des essais simples d'exposition (ou de désexposition). Une investigation à domicile peut démontrer si le patient est exposé à des champs électromagnétiques exceptionnels. Après, le médecin peut se prononcer sur l'impact de la pollution.

La phase pilote a-t-elle permis d'aider davantage les personnes touchées?

Les participants étaient très heureux d'être pris au sérieux et soumis à un examen approfondi. Certains ont pris des mesures techniques qui les ont soulagés. D'autres ont appris à mieux s'accommoder de leur sensibilité après avoir modifié leur attitude et leur mode de vie.

Comment les choses vont-elles se poursuivre?

Le projet pilote ne permettait malheureusement pas un accompagnement de longue durée. Nous aimerions donc confier l'encadrement principal au médecin de famille, comme pour les autres maladies. Le médecin est en mesure de traiter la sensibilité électromagnétique s'il dispose des informations nécessaires. Le réseau peut lui fournir ces données et organiser les investigations à domicile. Nous nous considérons comme un pont entre médecin et environnementalistes.

Propos recueillis par Beatrix Mühlethaler

Spécialistes: magazin@bafu.admin.ch

Dernière mise à jour le: 22.05.2012

Office fédéral de l'environnement OFEV
info@bafu.admin.ch | [Informations juridiques](#)

<http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/umwelt/12035/12051/index.html?lang=fr>